



COMPTE RENDU

Bureau/Codeps
15 septembre 2018 à Liévin

Elus présents : Frédéric Dumont, Marie-Christine Leroy, Jean-Marc Loridant, Cécile Margerin, Philippe Marquillies, Jean-Marc Viseur, Pierre-Gérard Willemetz

Comités Départementaux : Julien Cavalli, Estelle Flamant, André Le Bras, William Maréchal, Dominique Plantefève

Excusés : Aurélie Millauriaux, Hugues Honoré

Invité : Alexandre Komilkiw

Siège Ligue : Delphine Garcia, Christelle Marmuse

I. Informations du Président

- CNDS : diminution importante du CNDS. Lors de la première réunion, nous devions avoir 16 700€, puis après correction 21 000€ et en finalité nous avons eu 23 000€, contre 49 000€ l'année dernière, soit une baisse de 53%.
La DRJSCS a réattribué une enveloppe exceptionnelle, nous avons eu la possibilité de refaire 2 actions : le parabad, et le badminton en QPV. Suite à une réunion avec le CROS et la DRJSCS, 6 000€ nous ont été attribués (voir 7 000€).
Dans le meilleur des cas, la subvention CNDS sera de 30 000€.
- La Ligue doit donc faire des économies, pour rappel en 2017, un excédent de 5 000€ pour un budget de 700 000€. Nous avons anticipé en diminuant l'aide reversée aux comités départementaux dans le cadre du contrat d'objectifs 2018.

II. Présentation du nouveau « pack affiliation »

Le Conseil d'Administration a voté à la majorité, à partir de la saison 2018/2019, un nouveau Pack Affiliation pour tout nouveau club affilié à partir de septembre 2018.

Celui-ci comprend :

- *Pour la première saison d'affiliation :*
 - Aide à l'affiliation : prise en charge à 100%
 - Aide à la licenciation : prise en charge de 5 licences adultes
 - Aide matériel : dotation d'une valeur de 150€ (volants, raquettes, filets,...) chez notre partenaire
- *Pour la deuxième saison d'affiliation :*
 - Inscriptions aux formations fédérales et d'officiels techniques organisées par la Ligue offertes (hors restauration et frais de déplacements), pour 2 stagiaires maximum par formation.



III. Projet de développement de la Ligue

Suite à la fusion, le plan de développement de la Ligue n'est plus en adéquation. Alexandre Komilkiw et Delphine Garcia ont commencé à travailler sur ce projet, en mettant en place dans un premier temps un questionnaire à destination des clubs. A ce jour, 50 clubs ont répondu sur 130, ce qui est trop peu, il faut au moins 50% de retours pour une analyse de qualité.

IV. Projet « aide à l'emploi »

Les saisons précédentes, la Ligue Nord Pas de Calais avait une enveloppe de 20 000€ pour l'aide à l'emploi de CTD de ses 2 comités départementaux, via une convention, soit 10 000€ par codeps.

Depuis la fusion, ce ne sont plus 2 comités départementaux mais 5, dont 3 employeurs. Les finances ne permettent pas une aide de 30 000€, mais il y a toujours cette volonté d'aider les comités.

La proposition est de ne pas diminuer l'enveloppe, mais de l'augmenter de 1 000€ afin de la diviser équitablement. Soit 21 000€ / 3 codeps soit 7 000€.

L'aide sera mise en place via une convention avec des actions personnalisées par comités.

V. Projet « convention d'objectifs »

Le projet est actuellement en cours, il s'agit de revoir totalement la convention afin d'avoir un projet par comité.

VI. Questions diverses

Question de André Le Bras : Est-il prévu la mise en place d'intercodeps jeunes ?

Réponse : Renan devra évoquer ce sujet lors de la prochaine réunion ETR.

Un nouveau club cette saison, le club de Chantilly.

Attention à la création de section badminton dans les clubs de tennis (souvent suite à de problèmes financiers, et comptabilité commune).

Problème de développement, critique de la Fédération, quelques idées :

- Offrir la 1^{ère} licence handibad via D2G, CNDS et Région
- Offrir les 500 premières licences (en création, jamais licencié)